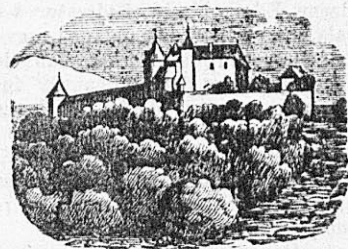




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

» 6 mois, » 2 50

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁵ 2³⁵ 5²⁵ — Bulle, arr. 9²⁷ 1³³ 4⁵³ 7⁵³

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 80 cent. la ligne.

Lettres et argents francs
de port.

BULLE, le 8 mars 1895

Crises de l'agriculture.

II

Il faut l'avouer aussi : les charges imposées à l'agriculture, dans la plupart des Etats, enlèvent à l'agriculteur une notable part du prix de ses peines et soucis. Il faudrait que ces impôts subissent une réduction; il en profiterait pour la consacrer à des acquisitions utiles et à des améliorations nécessaires; mais entre temps il est obligé de renvoyer ces dernières d'année en année, et les avantages que l'agriculture est en droit d'attendre, dans l'intérêt de toute la population, sont condamnés à prolonger leur sommeil. L'impôt en général est une nécessité inéluctable, mais il devient un malheur dès que son poids outrepassé les forces de la classe rurale, qu'il affaiblit alors.

Les Etats, avec l'accroissement rapide de leurs populations, avec leurs armements de toute espèce, avec la hausse des besoins de la vie journalière, avec les exigences, toujours plus impérieuses, d'institutions humanitaires nouvelles, sont jetés avec une telle hâte dans des dépenses considérables, que les peuples se voient condamnés à vivre pour ainsi dire sans cesse hors d'haleine. On ne parvient plus à jouir avec calme des fruits du travail. La rapidité actuelle du cours de l'existence et la crainte continuelle de nouvelles charges inquiètent sans relâche la société. Et dans certains petits Etats, s'imaginant que tout ce qui se fait dans les grands est imitable, on se sent porté à marcher à leur suite; or, l'on sait qu'en politique et en législation aussi les imitateurs vont volontiers plus loin que ceux que l'on a pris pour modèles.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 46

LA REINE DE L'OR

PAR
PAUL D'AIGREMONT

Il y avait une chambre à coucher, une salle à manger, un petit salon tendu de cretonne à fleurs et si commode dans sa simplicité, arrangé avec tant de goût, que la plus grande dame devait s'y trouver à l'aise.

Dans un secrétaire, André avait déposé tout le reste de l'argent que lui avait donné Mme Jacobsen.

— Voilà ta fortune actuelle, ma chère petite, dit-il à Thérèse; mais avant peu, je l'espère, je t'enverrai de quoi t'installer autrement et, ce qui vaudra encore mieux, de quoi me rejoindre peut-être. Pour cela, il ne te faut qu'un peu de courage et de volonté.

— Oh! s'écria Thérèse, ce nid me paraîtrait le plus beau et le plus doux de la terre si tu y restais! Pourquoi faut-il que j'y sois seule!

— J'y viendrai tous les jours quand je ne serai pas à Rochelle, déclara France; et même, lorsque nous serons en Normandie, si tu veux bien faire la paix avec Sybil, qui en meurt d'envie, la chère fille, — nous pourrions nous échapper fréquemment toutes les deux pour passer des semaines avec toi.

— Ensuite, fit observer André, Robert viendra te voir matin et soir, dans ses moments libres, et veillera sur toi. — N'est-ce pas, Robert? — Tu me l'as promis. Je partirai tranquille en te confiant Thérèse...

De nos jours, on est enclin à tout demander de l'Etat, qui finit par se croire omnipotent, la Providence terrestre, aux maximes infaillibles, dans lesquelles on trouve la panacée universelle de tous les maux qui affligent l'humanité. La liberté, malgré des apparences contraires, se voit constamment enserrée dans des cercles de fer qui vont se rétrécissant de plus en plus. L'individu disparaîtra, du moins on peut le croire, bientôt complètement dans l'Etat, et l'initiative privée devient timorée, paralysée par toutes sortes d'appréhensions. C'est ainsi que, pour remédier aux souffrances de l'agriculture, les gouvernements, là où elles se font sentir le plus profondément, sont assaillis de récriminations, de demandes, d'exigences, de projets de lois agraires nouvelles, de cris au protectionnisme, et la vie publique en est sans cesse agitée. Tantôt ce sont des droits à rehausser sur l'importation des blés, comme en Hollande; tantôt une introduction de droits analogues là où ils n'existent pas, comme en Angleterre; ou bien encore le monopole des céréales et même de la fabrication du pain, comme en Prusse et dans d'autres Etats; ou enfin des mesures internationales dans le but de limiter le commerce des grains, comme en Bohême.

En présence de ces tendances et de tant de projets, les appétits d'autres classes de citoyens sont surexcités; elles formulent à leur tour des demandes de protection. L'industrie sucrière veut qu'on légifère pour lui garantir ses gains; les distilleries en grand réclament aussi des privilèges lucratifs: c'est une mêlée de bataille, et les intéressés y mettent de l'acharnement. La confusion dans la vie publique matérielle s'aggrave par l'agitation des classes ouvrières, qui entendent que l'Etat est tenu de leur vouer sa sollicitude en tout premier lieu. Ce conflit d'aspirations si divergentes est gros de luttes haineuses, et il engendre ainsi un état social alarmant.

— C'est entendu, répondit le jeune homme, qui, dans l'assistance de Dangely, voyait une délicatesse de plus et surtout une preuve d'affection qui le touchait aux larmes.

Cependant, malgré le courage d'André, la bonté inépuisable de France et le dévouement de Robert, les derniers moments qui précédèrent le départ de l'ingénieur furent terribles.

Rien ne pouvait faire accepter à Thérèse son malheur. Mais comme tout arrive en ce monde, le jour de la séparation se leva ainsi qu'ils se levèrent tous, depuis le matin de la naissance jusqu'au soir de la mort.

Thérèse voulut à tout prix accompagner son mari à la gare et André qui ne put pas éviter cette démarche de sa femme, pria France et Robert de ne pas la quitter.

L'ingénieur devait s'embarquer à Southampton pour New-York; une voiture les conduisit donc tous les quatre à la gare du Nord.

Thérèse avait fait asseoir André à côté d'elle et sa main dans celle de son mari, sa tête appuyée sur l'épaule de Dangely, elle pleurait silencieusement, sans être capable de prononcer un mot.

En vain, France et André faisaient-ils des miracles pour essayer de la distraire un peu; ils ne parlaient que de la Gnyane, de la réussite, de l'avenir, du retour.

Thérèse ne paraissait rien entendre, rien comprendre. Sa douleur était si poignante qu'elle impressionnait Robert jusqu'aux moelles et que le pauvre garçon pleurait également à fendre l'âme.

A un moment donné, il ne put s'empêcher de s'écrier: — Elle avait raison, Thérèse; pourquoi ne l'emmenes-tu pas, André? Là-bas, elle conperait ses cheveux et s'habilleraient en homme.

— Des folies! répondit Dangely, horriblement contrarié. Comment, Robert, oses-tu proposer des choses pareilles, toi d'ordinaire si pratique et si raisonnable?...

Le sculpteur éclata tout à fait.

Certes, l'agriculture, qui est la base la plus solide des Etats au point de vue matériel, mérite des ménagements, une vigilante protection, mais cette dernière ne saurait aller jusqu'à la création de privilèges excessifs. La situation que le protectionnisme s'est créée paraît inextricable, et il faut absolument que l'humanité actuelle comprenne mieux la pacification des intérêts mutuels.

La proposition, formulée dans le parlement d'un grand Etat, de régler le commerce des céréales par un monopole au profit de l'Etat et des agriculteurs, entraînerait, si elle était acceptée, des revirements profonds dans les conditions de la vie matérielle, et dont les suites seraient incalculables. Ce serait un nouveau pas vers l'omnipotence réelle de l'Etat, et Dieu sait si la machine bureaucratique s'y alourdirait encore! Un homme qui était à la fois un individu pratique et un fin observateur, le général Ulysse Grant, le vainqueur de la rébellion esclavagiste aux Etats Unis, émettait, après avoir parcouru plusieurs grands pays d'Europe, un jugement qu'il résumait dans un mot que nous ne pouvons mieux traduire que par *gouvernerie*, la manie de légiférer, d'édicter, de réglementer. Le monopole des grains renforcerait la gouvernerie; il formerait un puissant chaînon de fer de plus pour mettre décidément les peuples en tutelle. L'agriculture n'y trouverait très probablement pas un remède à ses souffrances.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Le Conseil fédéral a adopté une ordonnance sur l'instruction provisoire, les examens et l'emploi des aspirants postaux.

Une assemblée de 35 délégués de l'Association des instituteurs suisses a eu lieu dimanche dernier à

— Quand on s'aime, s'écria-t-il avec un inadmissible accent d'amour et de passion, tout... tout... tu m'entends, André, est préférable à la séparation.

On arrivait à la gare du Nord. Dangely dut quitter Thérèse pour aller chercher son billet et faire enregistrer ses bagages.

On était très en retard. Les derniers moments furent bonsculés, il fallut courir tout le long du train pour chercher une place libre, tandis que les employés criaient à côté des wagons, en fermant les portières:

— Les voyageurs pour la ligne de Calais-Douvres, en voiture, s'il vous plaît!

André s'élança, posa ses quelques bagages de mains sur une banquette, puis il redescendit vivement, embrassa France la première, Robert ensuite et prenant Thérèse dans ses bras, il la pressa longuement sur son cœur.

La jeune femme était tellement désespérée qu'elle ne sentait plus rien et était sur le point de s'évanouir.

— Adieu, mon amour, adieu! répétait André. Aie du courage, je t'en conjure... notre séparation sera courte...

Puis, la voyant de plus en plus inerte avec sa pâleur qui augmentait, André la plaça dans les bras de Robert:

— Je te la confie, lui dit-il. France et toi, veillez sur elle!

— Et moi aussi, s'écria Sybil qui accourait, moi aussi, André, je vous la soignera, car ce sont mes filles, l'une et l'autre.

L'ingénieur n'eut pas le temps de répondre, la cloche sonnait, le train s'ébranlait, il dut s'élaner pour sauter sur le marchepied et de là attraper son wagon presque au vol.

Pendant que le train s'éloignait, France, Sybil et Robert durent asseoir Thérèse mourante sur un banc.

France avait un flacon de sels sur elle, mais comme cela ne suffisait pas à faire revenir Thérèse de sa syncope, Robert courut au buffet chercher de l'eau.

Alors qu'il s'empressait pour revenir plus tôt auprès du

...vrai...
goudron
...ifre

par
ournisseurs de cour
Zurich,
es spécialités de ce
érison des maladies
eux ou trois fois par
nd la peau fraîche et
un excellent préserv
s et les refroidisse-

ontrefaçons. <>
rie de la Gruyère, à
pièce.

TE!!!

universel

Staufers
sans rival pour
cassés, soit verre,
table et de cuisine,
corne, bois, papier,
tc.
55 cent.

riect: Imprimerie de

LENZ A BULLE:
RES,
COMMERCIALES
mée, 4 fr. 50 le mille.

LETTRES

iterie, etc.
MÉNAGE
nt.

GOMMÉES
t. le cent.

VEILLEUX!
ON aromatique
de lis

NN & Cie,
Dresde et Zurich,
ce et le plus propre
ortunes, les taches de
arbres, comme aussi
che et jaune, etc.

ie de la Gruyère, à
bièce.

CHEVAUX
POUSSIFS

ont radicalement
guéris
POUDRE
pharmacie
uchâtel,
sent pour la
et : 2 fr. 50.
cent.

mpremer-éditeur.

Berne. Elle a décidé d'adresser à l'Assemblée fédérale une pétition demandant la révision de l'art. 27 de la Constitution fédérale, dans le but d'assurer à l'école primaire l'appui financier de la Confédération. La pétition sera rédigée par le comité central de l'Association. Tous les instituteurs de la Suisse, tant française qu'allemande et italienne, seront invités à signer la pétition qui ajoutera aux huit thèses du programme Schenk une nouvelle, relative aux écoles complémentaires.

Le Département des chemins de fer a été informé par la Direction des tramways suisses, à Genève, de la reprise complète du service sur toutes les lignes.

Les ouvriers organisés de la ville de Berne préparent une grève générale pour le printemps prochain; on fêtera le 1^{er} mai avec plus de démonstrations que dans les années précédentes.

La Société industrielle et commerciale de cette ville a fait parvenir au Conseil fédéral son préavis sur la nécessité d'une loi fédérale sur le commerce des vivres et liquides. Le Conseil fédéral a été du même avis, après avoir consulté les Départements dont la question relève; il nantira les Chambres fédérales d'un projet de loi sur le commerce des vivres et liquides, dans leur session du printemps prochain, en leur proposant de reviser la Constitution, qui n'attribue pas encore un pareil droit à la Confédération.

L'exposition fédérale d'agriculture de Berne. — La ville de Berne se prépare à recevoir dignement, largement, en des bâtiments confortables qui seront de véritables palais, ou des galeries bien installées et des jardins fleuris, du 12 au 23 septembre prochain (et tout porte à croire qu'on pourra visiter auparavant la division des machines), les produits agricoles, viticoles, arboricoles, qui ressortent des diverses branches de l'agriculture nationale et en même temps l'élevage général et spécial à chacun des cantons fédérés.

Le nouveau ministre de Suisse à Washington, M. J.-B. Pioda, se dispose à rejoindre son poste. Il s'embarquera samedi au Havre à bord de la *Gasconne*.

Enseignement de la gymnastique. — Dans une circulaire, le gouvernement soleurois vient de rappeler aux communes que le canton de Soleure est fort en arrière des cantons avancés en ce qui concerne l'enseignement de la gymnastique dans les écoles. Trente communes n'ont encore rien fait à cet égard. Il les invite à se mettre en mesure sans retard.

Berne. — Un des plus anciens fonctionnaires des postes, M. Charles Hoch, secrétaire au bureau international des postes, est décédé à Berne. Il était Genevois et avait franchi toutes les étapes, du simple employé des messageries Brettmayer à Genève au secrétariat de la direction générale des postes à Berne. En 1874, lors de la création de l'Union postale universelle, il avait été nommé secrétaire du bureau qu'organisa feu M. Borel. C'était un excellent employé. Il a succombé à un dépérissement.

Les élèves de l'école d'agriculture de la Rütli, près Berne, ont eu, à l'occasion du Carnaval, une idée très originale et qui leur fait le plus grand honneur.

Ces braves garçons ont organisé un grand convoi

groupe, il rencontra une femme d'un certain âge, vêtue de noir et encore magnifiquement belle; elle paraissait se diriger, elle aussi, vers France et vers Sybil.

Dans son empressement, Robert la heurta assez fort. Il voulut s'incliner pour demander pardon de sa maladresse et ses yeux rencontrèrent ceux de l'inconnue.

— Pardon, madame! balbutia Robert confus, ma gauche n'a pas de nom...

A cette voix, l'étrangère tressaillit profondément et elle regarda Robert plus attentivement.

Aussitôt elle sourit légèrement et répondit :

— C'est une chose qui peut arriver à tout le monde, monsieur.

Ce sourire et l'éclair bienveillant des deux grands yeux qui l'accompagnait enchantèrent le sculpteur.

— Mon Dieu! pensa-t-il, que cette personne est donc gracieuse et sympathique!

Mais il était déjà reparti, France l'attendait pour faire revenir Thérèse à elle.

La syncope de celle-ci s'en allait à grands pas; déjà ses yeux s'ouvraient, une teinte plus rose colorait sa joue et tandis que France lui faisait toujours respirer des sels, c'était sur Sybil assise à ses côtés que Thérèse s'appuyait, la tête sur l'épaule de l'excellente créature.

Loin de la pousser et de se révolter, Mme Dangely, au contraire, paraissait la reconnaître, elle serrait sa main, elle finit même par lui dire en s'adressant à miss Andrew la première :

— Oh! ma pauvre Sybil, que je suis donc malheureuse!

— Courage! lui répondit l'institutrice, il reviendra. Et nous t'aimerons tant nous autres, pendant ta solitude!...

France pleurait; mais tout à coup le grand œil de la jeune fille brilla.

Derrière Robert, qui accourait à grands pas, elle venait d'apercevoir Mme Jacobsen.

Celle-ci s'approcha vivement.

de traîneaux et ont récolté, dans les villages environnants, du bois pour les pauvres. Ils sont revenus, le soir, avec un chargement complet de combustible, qui a été distribué, le lendemain, à tous les nécessiteux qui se sont présentés.

Vaud. — La constitution d'une nouvelle société, ayant pour but la reprise des Ateliers mécaniques de Vevey, est d'ores et déjà assurée, le capital-actions nécessaire étant souscrit. L'assemblée constitutive sera convoquée pour le 6 avril prochain, date à laquelle un premier versement de 250 fr. par action devra être effectué.

— Dans le Pays-d'Enhaut, les deux journées de lundi et mardi derniers, durant lesquelles il a neigé sans interruption, ont ajouté aux anciennes couches de neige une épaisseur de 70 centimètres. Ne nous plaignons pas trop, dit le *Progrès*: ouvrant sa bonne grosse bible de famille, un habitant de la contrée y trouva inscrit que le 28 février 1855, jour où « l'airain » descendit du Gumeffin, renversa 4 bâtiments et coûta la vie à un homme, il y avait 4 pieds de vieille neige et 7 de fraîche: total, 11 pieds (3 m. 30).

— Sur les toits des chalets des Villars, au-dessus de Montreux, la couche de neige mesure 1 m. 60 à 1 m. 80.

Genève. — Le Grand Conseil a entendu le rapport de M. Gavard sur la réforme de l'impôt. La discussion a été renvoyée jusqu'après impression de ce rapport. Les principales innovations du projet sont: défalcation des dettes hypothécaires; la perception d'une taxe progressive, arrêtée à un maximum de 3% sur la fortune du contribuable, tant mobilière qu'immobilière; la suppression des taxes municipales et l'institution d'un impôt sur les gains professionnels répartis en 14 classes.

Tessin. — Le 3 mars, la votation sur la loi ecclésiastique a eu pour résultat le rejet de la loi par 12,042 non contre 10,442 oui. Ce sont les chiffres officiels.

Zurich. — La commission du Conseil des Etats pour l'éducation domestique et professionnelle des femmes s'est réunie lundi à Zurich. M. le conseiller fédéral Deucher prend part aux séances.

Il est possible que la journée de 9 heures soit introduite prochainement dans toutes les imprimeries de Zurich.

Zoug. — Le Grand Conseil a adopté à l'unanimité une motion invitant le gouvernement à faire, de concert avec les gouvernements de Zurich, Thurgovie et Schaffhouse, une démarche auprès du Conseil fédéral, afin qu'il soit enfin procédé à la construction de toute la ligne Thalweil Goldau-Zoug ne soit pas renvoyée au-delà du 1^{er} octobre 1896.

Soleure. — L'assemblée des délégués du parti conservateur a décidé d'adopter la révision constitutionnelle (vote proportionnel et impôt direct), non pas que celle-ci fasse droit à toutes les justes réclamations de la minorité catholique, mais pour des motifs patriotiques et pour amener une entente entre les partis. Elle espère que la révision marquera l'ouverture d'une ère de justice et de bons rapports entre les partis pour le plus grand bien du pays. L'assemblée a été unanime. Cependant, plusieurs délégués qu'on sait hostiles à la révision n'étaient pas venus.

— Tu as été courageuse, dit-elle à Thérèse, tu as laissé partir ton mari; je tenais à te dire moi-même que j'ai été très touchée de ta conduite et que votre séparation sera probablement courte.

Mais il n'était pas dans le caractère de la jeune femme de désarmer ainsi, surtout dans un semblable moment.

— Ah! s'écria-t-elle, gardez vos félicitations pour vous.

Vous faites payer trop cher vos bienfaits, en vérité, vous qui me séparez du seul être capable de me donner de l'affection et du bonheur!...

— Hé! que sont deux ou trois années dans la vie, s'écria Pauline, quand il s'agit d'un but semblable à atteindre!

An lieu de me maudire, tu devrais au contraire me bénir, moi qui te procure le moyen de prouver au monde entier qu'au lieu d'un vulgaire ambitieux, épris seulement de ta fortune ou de tes relations, tu as choisi un homme de cœur capable de lutter et de travailler pour toi et de te donner une fortune gagnée par sa seule intelligence et sa seule énergie.

A ces fières paroles, à la flamme généreuse et élevée qui éclairait les beaux yeux de la baronne, Robert frémissait jusqu'aux entrailles, tandis qu'une expression d'indicible enthousiasme animait son sympathique visage d'artiste.

— Je vous en prie, s'écria Thérèse, laissez-moi; je vous remercie peut-être plus tard, mais pour l'instant je ne vois et ne comprends qu'une chose: — Vous m'avez séparée d'André et votre vue me fait un mal atroce!...

— O Thérèse! s'écria France malgré elle, tu es injuste et cruelle!

Puis se jetant au cou de Pauline Jacobsen :

— Ma marraine bien-aimée, balbutia-t-elle sur un ton d'infinité adoration, je vous en supplie, pardonnez-lui, elle souffre tant!...

Elle reviendra à de meilleurs sentiments... Moi je vous bénis et je vous adore pour tout ce que vous avez fait, mais surtout pour être venue ici ce matin!...

Bâle. — La semaine dernière, un voyageur arrivé à Bâle par un des derniers trains du soir descend dans un hôtel pour y passer la nuit. Il ne tarde pas à se mettre au lit; mais, comme il ne parvient pas à s'endormir tout de suite, il allume un cigare. Au bout de quelques instants, il sent une odeur de roussi et voit un peu de fumée monter du plancher. Comprenant que la cendre de son cigare ou une allumette mal éteinte a mis le feu à la descente du lit, il se penche hors de sa couche pour éteindre ce petit commencement d'incendie. Mais ce qu'il aperçoit alors l'arrête net: une main sortant de dessous le lit tapote doucement le tapis à l'endroit où le feu a pris, de manière à l'éteindre. Le voyageur conserve sa présence d'esprit et dit à demi-voix, comme s'il se parlait à lui-même: « Il n'y a décidément pas moyen de dormir; je vais m'habiller et faire quelques pas dehors. » Là-dessus, il se lève et s'habille le plus tranquillement du monde, sort de la chambre, dont il ferme la porte à clef, et va prévenir l'hôtelier. Peu de temps après, celui-ci, accompagné de la police, arrêta le personnage qui se trouvait toujours sous le lit. L'individu a avoué qu'il avait filé le voyageur de la gare à l'hôtel et que, voulant le voler, il s'était glissé dans sa chambre avant qu'il se couchât. On a conduit le malfaiteur en prison.

ÉTRANGER

Russie. — Voici un passage de la *Lettre patente* à Nicolas II, dont il a été parlé dans notre chronique de la semaine :

« Avant tout Vous êtes mal informé sur les tentatives auxquelles Vous avez dans votre discours résolu de vous opposer. On n'a pas entendu dans une seule semstwo une parole dirigée contre le pouvoir autocratique, et aucun des membres des assemblées provinciales n'a posé la question comme il a été dit. Même les semstwo les plus avancées ne demandaient, ou plutôt ne priaient que de voir le czar uni au peuple, de rendre immédiatement accessible au trône la voix des semstwo, d'introduire la publicité et de placer constamment la loi au-dessus de l'arbitraire administratif. Il ne s'agissait que de faire tomber la muraille bureaucratique et courtisanesque qui se dresse entre le czar et la Russie. Voilà les vœux que vous avez appelés des réveries insensées. » Dans cette malheureuse expression, continue la lettre, il ne s'agit pas seulement d'une faute de rédaction, mais elle révèle tout un système, qui veut maintenir la bureaucratie, cette bureaucratie qui commence au ministre et finit au dernier gendarme du pays. Au lieu d'un rapprochement vers le peuple, il s'est produit un éloignement. Quand la bureaucratie ne peut exister que grâce au mutisme imposé à la société et à un renforcement des forces policières, alors elle n'a plus de raison d'être. C'est à la société à engager la lutte. — La lettre, écrite en termes fort convenables, n'est probablement pas du comte Tolstoï.

France. — Le publiciste Anatole Le Roy-Beaulieu publie une exhortation à la jeunesse française de s'occuper de la civilisation allemande; il désire la fondation d'une Société pour l'étude de la littérature

Un sourire divin entr'ouvrit les lèvres de la baronne. Elle eut, à l'adresse de cette enfant qui la comprenait si bien, un sourire d'un attendrissement infini et dit à la jeune fille :

— Va, les paroles de Thérèse ne me blessent pas, ma petite France chérie; je sais combien elle souffre et je ne lui en veux pas. Continue à la consoler et à l'aimer; puis, quand elle sera plus calme, dis-lui que non seulement je lui pardonne, mais que je suis toute prête à lui ouvrir mon cœur comme autrefois.

Pauline avait mis une expression si profonde, une si exquise douceur à prononcer ces quelques mots, que Robert, bouleversé à rendre l'âme, eût voulu s'agenouiller aux pieds de cette femme que paraissait adorer France et baiser le bas de sa robe.

La baronne eût-elle le pressentiment de cette profonde impression qu'elle causait au jeune homme?

Peut-être, — car elle se retourna, et avant de s'éloigner escortée par France, elle enveloppa Robert d'un regard si étrangement doux et pénétrant, qu'il sembla au jeune homme que jamais personne au monde ne l'avait regardé ainsi.

IV

L'amour d'un ange.

Dix-huit mois se sont écoulés.

Thérèse, toujours entière et absolue dans ses idées, a voulu continuer son métier de compositrice.

D'abord, a-t-elle déclaré à France et à Sybil qu'elle a vues fréquemment depuis le départ de son mari, André gagne sa vie, je veux faire comme lui. Ensuite, l'atelier me distrairait et en occupant ma vie, qui sans cela serait oisive, il m'empêche d'être aussi malheureuse.

Les raisonnements de Sybil ont été impuissants à la convaincre. Quant à France, au lieu de dire comme miss Andrew, elle au contraire encourageait Thérèse et approuvait sa conduite.

et de la science allemande jeunesse française ne co l'Allemagne.

CANTON D

A la Rédaction du jour

Monsieur le Réd

Nous vous prions de b naissance du public que Compagnie des chemins pour le prochain service 1895, dépose au bureau où les intéressés, commu en prendre connaissance tions, par écrit, à partir 16 de ce mois inclusivement.

En vous remerciant d'ication, nous vous offri l'assurance de notre par

Le Dire

On écrit de Fribourg châtel :

On commence peu élections communales q du mois prochain. Elles même époque de l'année bénéficier des avantages d communes et paroisses geant les pouvoirs des munaux, les avait renve

La nouvelle loi sur adoptée par le Grand entrée en vigueur le 13 née. Elle se distingue d consacre la représentat élections communales nomination du syndic o conseil communal et no cas précédemment.

Chaque parti a donc tants au conseil commu ter une liste de candi déposer au secrétariat elle doit, en outre, être actif; dans les commun rieuse à 600 âmes et p nes. En la déposant, c nation de sa liste. Les régulièrement déposée par le syndic. Lorsqu' sieurs listes, il doit pr d'elles. A défaut d'opt et convoque le présid

téressés pour fixer par laquelle ce candidat d

L'électeur dispose d de conseillers commu les listes officielles et plète de candidats. Le didats non inscrits sur

La somme des suff

listes, divisée par le m

Une seule chose, du re deux sœurs et a donné li elles :

Thérèse n'a pas cessé Jacobsen et n'a jamais v core pardonné le départ

Et cependant André a parfaite, son courage à t tout ce qu'on pouvait esp

Il n'a pas pu encore e qu'il n'a pas un seul hon

donner des valeurs pour la Guyane et de là f

Il n'ose pas lui-même commissio

Que se passerait-il, et dits de toutes sortes qui

Tandis que penlant q sénérité. Ils savent tou

énergique et décidé qui, comme des chiens.

Et après deux ou tro ils ont en pour lui un r

André, en attendant q a découvert dans la mot

fond d'une roche énorm que par un seul côté.

Dangely a fermé cet table bastion. Il a bâti

dépense ses trésors, sous procurés, lesquels sont

terribles avec tous ceux maison d'André.

Une sorte de dément l'ingénieur a rencontré

sous ses cheveux blancs

et de la science allemandes; son opinion est que la jeunesse française ne conçoit plus de haine contre l'Allemagne.

CANTON DE FRIBOURG

A la Rédaction du journal *la Gruyère*, à Bulle.
Monsieur le Rédacteur,

Nous vous prions de bien vouloir porter à la connaissance du public que le projet d'horaire de la Compagnie des chemins de fer du Jura-Simplon, pour le prochain service d'été, à partir du 1^{er} juin 1895, dépose au bureau des préfectures respectives, où les intéressés, communes et particuliers peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations, par écrit, à partir du 6 mars courant jusqu'au 16 de ce mois inclusivement.

En vous remerciant d'avance pour cette communication, nous vous offrons, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Directeur des travaux publics :
L. CARDINAUX.

On écrit de Fribourg à la *Suisse libérale*, à Neuchâtel :

On commence peu à peu à se préoccuper des élections communales qui se feront dans le courant du mois prochain. Elles auraient dû avoir lieu à la même époque de l'année dernière, mais afin de bénéficier des avantages de la nouvelle loi sur les communes et paroisses, le Conseil d'Etat, prorogeant les pouvoirs des syndicats et des conseils communaux, les avait renvoyées d'une année.

La nouvelle loi sur les communes et paroisses, adoptée par le Grand Conseil le 19 mai 1894, est entrée en vigueur le 15 novembre de la même année. Elle se distingue de celle de 1879 en ce qu'elle consacre la représentation proportionnelle dans les élections communales et en ce qu'elle attribue la nomination du syndic ou président de commune au conseil communal et non à l'Etat, comme c'était le cas précédemment.

Chaque parti a donc le droit d'avoir des représentants au conseil communal. Afin de pouvoir présenter une liste de candidats aux élections, il doit la déposer au secrétariat de commune six jours avant; elle doit, en outre, être signée par quatre citoyens actifs; dans les communes où la population est inférieure à 600 âmes et par 10 dans les autres communes. En la déposant, chaque groupe fixe la dénomination de sa liste. Les citoyens figurant sur une liste régulièrement déposée en sont immédiatement avisés par le syndic. Lorsqu'un candidat est porté sur plusieurs listes, il doit préalablement opter pour l'une d'elles. A défaut d'option, le syndic avise le candidat et convoque le président de chacun des groupes intéressés pour fixer par le tirage au sort la liste sur laquelle ce candidat doit figurer.

L'électeur dispose d'autant de suffrages qu'il y a de conseillers communaux à élire. Il peut modifier les listes officielles et voter pour une liste incomplète de candidats. Les suffrages donnés à des candidats non inscrits sur les listes officielles sont nuls.

La somme des suffrages obtenus par toutes les listes, divisée par le nombre des conseillers commu-

naux à élire, constitue le quotient électoral, et chaque liste obtient autant de représentants que son chiffre électoral renferme de fois le dit quotient. Lorsque le calcul de répartition laisse la composition du conseil communal incomplète, les conseillers restant à élire sont attribués aux listes ayant les plus fortes fractions. Une fois que le nombre des conseillers communaux auquel chaque groupe a droit est connu, les candidats de ce groupe qui ont réuni le plus grand nombre de suffrages, seront proclamés élus.

Si, par suite de mort, de démission ou de toute autre cause, une vacance survient dans le conseil communal, le premier candidat non élu de la liste à laquelle appartient celui qu'il s'agit de remplacer sera proclamé élu.

Voilà en quelques mots de quelle manière la nouvelle loi consacre la représentation proportionnelle dans les élections communales. Comme je le mentionnais plus haut, un second point à relever, c'est la nomination du syndic, qui, en vertu de l'art. 221 de la loi, est laissée au conseil communal qui le choisit dans son sein. L'Etat perd donc le droit d'avoir son représentant direct dans le pouvoir exécutif de nos communes, quitte peut-être à revenir sur cette décision en se conférant, par une disposition subséquente, le droit d'avoir une représentation directe. Ce dernier point est assez important. De cette manière, le conseil communal n'aura plus besoin de se soumettre à l'Etat et d'accepter comme président de commune le citoyen que l'autorité exécutive de notre canton voulait bien lui donner. Ajoutons encore que les conseillers communaux, comme le syndic, sont nommés pour le terme de quatre ans et sont rééligibles.

Des conférences sont données en divers endroits sur la manière de procéder aux futures élections. Souhaitons en terminant que les résultats obtenus contribueront à faire avancer d'un grand pas la représentation proportionnelle au cantonal et au fédéral.

Incendie. — Dans la nuit du 5 au 6, un grand incendie a dévoré trois maisons dans l'intérieur du village de Villaz Saint-Pierre. Le feu a commencé vers 9 heures et demie et s'est développé avec tant de rapidité que l'on n'a pu sauver que le bétail et fort peu de mobilier. Grâce aux secours venus de toutes les communes voisines, on a réussi à sauver deux maisons très rapprochées de celles qui ont brûlé. La cause de l'incendie n'est pas encore connue.

La commune de Fribourg a dépensé dans les mois de janvier et de février 4512 fr. 90 cent. pour débayer les rues de la neige qui les encombraient. Et encore le travail est-il loin d'être fini. Il y aura de nouveau une belle somme à inscrire pour les premiers jours du mois de mars.

Il a été de plus dépensé 1104 fr. pour répandre du sable dans les rues et sur les chemins vicinaux. Le matériel employé n'est pas compris dans les différents chiffres.

Voilà de l'argent bien employé dans cette rude saison.

son visage relativement jeune portant une poignante expression de tristesse et de douceur, est la seule personne qui approche de sa caverne qu'elle lui garde, du reste, aussi bien que ses chiens, grâce à une terreur superstitieuse qu'elle inspire à tous en sa qualité de folle.

Elle s'est étrangement attachée à lui, il le croit du moins, car cette malheureuse ne parle pas et n'a l'air de se laisser impressionner par aucun événement extérieur.

Tous ces détails ont passionné France, Robert et Sybil, tout le petit monde qui entoure Thérèse en l'adorant.

Le plus grand bonheur régnait entre eux.

Il a été troublé dans ces derniers temps par une de ces tristesses, hélas! trop fréquentes: — l'excellente Mme Samuel est morte.

Robert et Thérèse, dont elle était l'amie dévouée, l'ont sincèrement regrettée et d'un commun accord ils ont décidé qu'ils se passeraient désormais de femme de ménage, ne voulant pas introduire dans leur intérieur celle qui a cédé à Mme Samuel, une petite brune aux yeux louches, bavarde et indiscrette.

Celle-ci, Mme Régulier, furiense de ne rien savoir de l'existence mystérieuse de Thérèse et du sculpteur, leur en vent terriblement et leur a juré haine à mort.

L'époque où la famille de Rochebelle va partir pour la Normandie est arrivée.

France a encouragé l'amour grandissant de Robert et sans qu'une déclaration ait jamais été faite soit par l'un, soit par l'autre, sans que même un mot imprudent ait jamais été prononcé, les jeunes gens savent bien à quoi s'en tenir sur les deux sur leurs mutuels sentiments.

Thérèse le sait aussi et naturellement elle les approuve, car elle est certaine que Robert est digne de France, qu'il la rendra heureuse.

Or, aujourd'hui plus que jamais, elle considère son bonheur à elle comme la chose la plus enviable du monde et en procurent un semblable à cette petite France, qu'elle adore

Mercredi, M. Borcard, domestique chez M. Casimir Dunand, à Vaulruz, a été victime d'un accident arrivé dans les forêts de cette commune; un traîneau chargé de carrosses lui a passé sur le corps et il en est résulté pour ce jeune homme d'une trentaine d'années des lésions graves qui mettent sa vie en danger.

Mercredi soir est décédé à Bulle un bon et aimable citoyen, M. Jean Glasson, boulanger, fils de François. Son caractère lui avait gagné l'estime générale et son souvenir vivra parmi ses nombreux amis. Jean Glasson est mort à la fleur de son âge.

Le champ de foire présentait hier un aspect curieux, insolite, car la population gruyérienne n'est heureusement pas habituée à voir, dans la première quinzaine de mars, une telle abondance de neige. De la route, on n'apercevait des hommes que les chapeaux et du bétail que les cornes; le reste était caché par ces amoncellements de neige qui formaient comme des cadres d'un genre tout nouveau à la partie animée du champ de foire.

Les transactions n'ont pas été très nombreuses et l'on a cru remarquer une tendance à la baisse dans les prix du bétail.

M. le chanoine Cottet, à Gruyères, a été reçu bourgeois d'honneur de Gruyères, par 93 voix sur cent et quelques ayants droit de vote.

FAITS DIVERS

Un jeune domestique de campagne, G. K., Bernois, sans place, a été dépouillé vendredi soir dernier, d'une somme d'environ 50 fr. par deux hommes et une femme, qui ont comparu récemment devant le tribunal de Lausanne pour de semblables méfaits, mais que l'on avait dû acquitter faute de preuves.

Après avoir enivré le jeune Bernois, la bande lui avait pris son argent, puis l'avait abandonné, couché sur un trottoir, en lui laissant, pour toutes choses, cinq centimes! Relevé par la police et conduit au poste de la Palud, à Lausanne, K. raconta sa mésaventure. La même nuit, à 3 h. 25, les voleurs et la voleuse étaient arrêtés au moment où ils allaient prendre le train de nuit pour Genève.

Une quarantaine de francs ont été retrouvés. La bande a été écrouée à l'Evêché.

F. Jolmoli Nouveautés noir et coul. p^o dames en laine, coton, etc. de 35 c. par m. à fr. 6.45; toiles depuis 14 c. par m.; étoffes pour hommes de 85 c. par m. à fr. 15.— Choix immense. Couvertures, fr. 1.55 à 29.— Marchandises et échant^o franco. Grav^o gratis.

Aucune demande d'abonnement de l'ÉTRANGER n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.

Pour la rédaction : J. STERROZ, à La Tour-de-Trême.

et qui le mérite si bien, est certainement le plus ardent de ses vœux.

Seule, miss Andrew, dans son adorable et superbe ingénuité, n'a jamais rien vu, ne s'est jamais doutée de rien.

Robert est pour elle un garçon d'un talent hors ligne, d'un caractère exceptionnel auquel Sybil a voté une sympathie extraordinaire depuis le jour où elle a connu son dévouement pour Thérèse, mais entre cela et prétendre à la main de France dont, à son avis, les fils de roi eux-mêmes ne seraient pas dignes... oh! non, par exemple, — cette énormité-là ne serait jamais venue à l'esprit de l'institutrice.

On était au commencement d'avril.

L'année précédente, Robert avait exposé au Salon, avec le consentement d'André, le fameux buste de Thérèse et ou avait énormément parlé de lui.

Actuellement, il s'agissait de ne pas rester inférieur au succès du passé et de faire encore mieux.

Il est évident que si le but était atteint, c'était le prix d'honneur qui attendait Robert et avec le prix d'honneur la célébrité, les commandes, la fortune, par dessus tout un pas fait pour se rapprocher de France et devenir digne d'elle.

Son œuvre du Salon, cette année, consistait en deux envois reçus d'emblée l'un et l'autre :

D'abord, une toute petite statue représentant un sujet cependant bien connu, mais qu'il avait trouvé moyen de rajeunir : Mignon pleurant son pays.

Et cette Mignon assise, les mains croisées sur ses genoux, les yeux au ciel et le visage d'une mélancolie si douloureuse, c'était France qui lui avait proposé elle-même de poser et qui avait su si bien prendre l'expression et la physionomie de son personnage, que Robert, sans rien chercher ni rien inventer, n'avait eu pour faire un chef-d'œuvre qu'à la copier exactement.

Mais ce qui dépassait encore la Mignon en beauté et en grâce, c'était une statue debout, de grandeur naturelle, qu'il avait intitulée : *Parisienne*. (A suivre.)

un voyageur ar-
ins du-soir des-
nit. Il ne tarde
e il ne parvient
lume un cigare.
ter une odeur de
du plancher.
gare ou une al-
descente du lit,
éteindre ce pe-
ce qu'il aperçoit
de dessous le lit
it où le feu a pris,
leur conserve sa
x, comme s'il se
ément pas moyen
re quelques pas
s'habille le plus
a chambre, dont
événement l'hôtelier.
pagné de la po-
trouvait toujours
avait filé le voya-
ulant le voler, il
qu'il se couchât.

R
la Lettre patente
s notre chronique

mé sur les ten-
s votre discours
as entendu dans
dirigée contre le
es membres des
a question comme
plus avancées ne
at que de voir le
immédiatement ac-
two, d'introduire
ment la loi au-
ff. Il ne s'agissait
ureaucratie et
re le czar et la
avez appelés des
heureuse expres-
ait pas seulement
é révèle tout un
raucratie, cette
istre et finit au
d'un rapproche-
t un éloignement.
ter que grâce au
un renforcement
a plus de raison
er la lutte. — La
ables, n'est proba-

le Le Roy-Beau-
eunesse française
mande; il désire la
e de la littérature

de la baronne.
mi la comprenait si
fini et dit à la jeune

lessent pas, ma pe-
souffrir et je ne lui
l'aimer; puis, quand
ulement je lui par-
i ouvrir mon cœur

profonde, une si ex-
mots, que Robert,
genouiller aux pieds
France et baiser le

t de cette profonde
me?
avant de s'éloigner
bert d'un regard si
mbala au jeune homme
t regardé ainsi.

ge.
ans ses idées, a voulu

et à Sybil qu'elle a
on mari, André ga-
nité, l'atelier me dis-
ela serait oisive, il

puissants à la con-
re comme miss An-
drèse et approuvait sa

Une seule chose, du reste, a troublé l'intimité parfaite des deux sœurs et a donné lieu à de petites discussions entre elles :

Thérèse n'a pas cessé d'en vouloir mortellement à Mme Jacobsen et n'a jamais voulu la revoir, ne lui ayant pas encore pardonné le départ de son mari.

Et cependant André a écrit fréquemment; sa santé est parfaite, son courage à toute épreuve et sa réussite dépasse tout ce qu'on pouvait espérer.

Il n'a pas pu encore envoyer de fonds à sa femme, parce qu'il n'a pas un seul homme de confiance autour de lui à qui donner des valeurs pour les porter dans un centre habité de la Guyane et de là les faire passer en France.

Il n'ose pas lui-même abandonner sa mine pour faire sa commission.

Que se passerait-il, en effet, en son absence avec les bandits de toutes sortes qui l'environnent?

Tandis que pendant qu'il est là, au contraire, tout est en sécurité. Ils savent tous qu'il est leur maître, un maître énergique et décidé qui, à la moindre incartade, les tuerait comme des chiens.

Et après deux ou trois exécutions sommaires de ce genre, ils ont en pour lui un respect qui va jusqu'au fanatisme.

André, en attendant de pouvoir porter son or à Cayenne, a découvert dans la montagne une excavation naturelle au fond d'une roche énorme et à laquelle on ne peut aboutir que par un seul côté.

Dangely a fermé cette entrée, l'a fortifiée comme un véritable bastion. Il a bâti sa maison par devant et c'est là qu'il dépose ses trésors, sous la garde de deux molosses qu'il s'est procurés, lesquels sont d'une douceur infinie avec lui, mais terribles avec tous ceux qui tenteraient de s'approcher de la maison d'André.

Une sorte de démente, dans tous les cas une muette, que l'ingénieur a rencontrée dès son arrivée sur la mine, superbe sous ses cheveux blancs, avec ses yeux de diamant noir et

Mises publiques.

Pour cause de décès, la veuve de Louis Blanchard, à Romanens, vendra en mises publiques, **lundi 11 mars courant**, dès 10 heures du matin, devant son domicile : 1 vache vélée, 2 génisses prêtes au veau, 3 chars avec accessoires, 1 banc de menuisier et une grande quantité d'autres objets trop longs à détailler. Conditions favorables. 154] Veuve BLANCHARD.

CERCLE DES Arts et Métiers.

Dimanche 10 mars 1895, à 8 heures précises : Soirée familière réservée aux sociétaires. La Commission. 168]

Occasion exceptionnelle!

A remettre au plus tôt, pour cause de décès, l'ancien magasin de chapeaux et articles de fromagerie de Pierre THORIN, à Bulle. Ce magasin, très avantageusement connu et très achalandé, situé au centre des affaires, est toujours parfaitement assorti en chapeaux de tous genres pour messieurs, jeunes gens et enfants, ainsi qu'en peaux de caillots, toiles à fromages, torchons de rizette, etc., etc. Entre temps, la vente au détail se continue régulièrement comme par le passé. Pour ultérieurs renseignements, s'adresser à M. Placide Currat, notaire, à Bulle. 156]

Dernière liquidation

au prix de facture du dépôt de machines à coudre et accessoires. S'adresser tous les jendis, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle. P. Brunisholz. 698]

Changement de domicile.

Le soussigné informe l'honorable public et en particulier ses clients qu'il a transféré son domicile à la maison neuve de M. Julien Porzet, au 1^{er} étage. A cette occasion, il recommande son commerce de graines potagères, fleurs, etc., ainsi que d'arbres fruitiers, d'ornement et plantes. 113] A. Henrich, jardinier-grainier.

A la Civette.

On trouve toujours un grand assortiment d'articles pour fumeurs. TABACS DU PAYS ET ÉTRANGERS. Jolis caissons de cigares pour cadeaux depuis 1 fr. — Bagues à tabac, porte-monnaie, régates, boutons de manchettes, etc., etc., à des prix très avantageux. Au même magasin, mercerie et bonneterie, laines et colons. A. BÜRGISSER à côté de la pharmacie Sudan. 842]

Engrais chimique COIGNET

DOSAGE GARANTI. Engrais complets pour tout terrain et toutes cultures à prix réduits. S'adresser à J. Crotti, à Bulle, et F. Gapany, à Marsens. 150]

Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

Boulangerie en face de l'église : On trouvera toujours des farines de toutes les qualités, ainsi que gros son à prix réduits. Ch. Messerly. 165]

A VENDRE

Un bon chien de garde, manteau roux, taille moyenne. S'adresser à M. Jos. ROPRAZ, à Marsens. 164]

Le véritable COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

recommandé par de nombreux médecins, est reconnu depuis 18 ans comme la préparation ferrugineuse la plus digeste et la plus active contre :

Anémie
Pâles couleurs
Manque d'appétit
Migraine
Épuisement
Mauvaises digestions
Crampes d'estomac



MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE.

Réparateur des forces
Reconstituant
Régénérateur
pour
Tempéraments affaiblis
Convalescents
Personnes délicates
Vieillards, femmes débiles

Récompensé dans les expositions universelles et internationales. Seul véritable avec la marque des deux palmiers. Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat. Vente en flacons de fr. 2.50 et 5 fr. dans les Pharmacies. 185]

MEUNERIE AGRICOLE

BARBEY-NICOLLIER
Magasins sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.
FARINES de tous genres. — SONS supérieurs et ordinaires.
Gros et détail. — Prix réduits.
BLÉS rouges et noirs pour la volaille.
Grand choix d'AVOINES blanches, depuis 10 fr. le sac de 150 litres (10 quarterons ancienne mesure).
Bourre d'épeautre. 410]

Avis important!

Vin artificiel l' blanc de raisins secs à 23 fr. les 100 litres,

franco toute gare suisse contre remboursement. Fûts de 100, 120, 150, 200 et 300 litres à la disposition des acheteurs. Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. ÉCHANTILLONS GRATIS ET FRANCO OSCAR ROGGEN, fabrique de vin, MORAT 111]

Entreprise de couvertures et ferblanterie.

Couverture de bâtiments en ardoises, tôle, zinc, etc. Articles de ménage. Boilles à lav. Baignoires, bains de siège, etc. Installation de paratonnerres d'après le dernier perfectionnement sur églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tous genres. Réparation et vérification des anciens paratonnerres. Jean VIALE, ferblantier, Bulle. 114]

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bourre d'épeautre. Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines. PRIX TRÈS RÉDUITS Jos. CROTTI, Bulle. 849]

LOTÉRIE FRIBOURG
Autorisée par arrêté du Gouvernement du 22 Février 1893
2^{ME} SÉRIE
2^{ME} TIRAGE : 4 AVRIL 1895
Donnant 436 lots auxquels participeront tous les billets de la 2^{ME} Série
UN GROS LOT DE 25,000 FR. — UN DE 5,000 FR.
4 lots de 1,000. — 2,500 ; 5 lots de 500. — 2,500 ; 50 lots de 50. — 2,500
3 lots de 1,000. — 3,000 ; 25 — 100. — 2,500 ; 350 — 20. — 7,000
Les expéditions contre remboursement pour ce tirage sont acceptées jusqu'au 1^{er} avril. Nous prions nos correspondants de vouloir bien autant que possible, choisir ce genre d'expédition qui évite toute erreur. Passé le 1^{er} avril le montant devra accompagner les demandes.
ÉMISSION DE LA 3^{ME} SÉRIE
Vu le succès de la loterie nous mettons immédiatement en vente la 3^{ME} Série dont nous tenons 15 billets à la disposition de nos correspondants aux mêmes conditions que pour les précédentes.
LE TIRAGE 100,000 fr. de Lots sera annoncé immédiatement après que celui de la 2^{ME} Série sera effectué.
DONNANT 918 LOTS
UN GROS LOT DE 50,000 FR. — UN GROS LOT DE 10,000 FR.
1 lot de Fr. 5,000 ; 10 lots de 500. — Fr. 5,000 ; 100 lots de 50. — Fr. 5,000
5 lots de 1,000. — 5,000 ; 50 — 100. — 5,000 ; 750 — 20. — 15,000
Tous ces billets participeront en outre à 2 tirages supplémentaires
QUI AURONT LIEU APRÈS LE PLACEMENT DES BILLETS DE TOUTES LES SÉRIES DONNANT :
1^{er} TIRAGE SUPPLÉMENTAIRE 2nd TIRAGE SUPPLÉMENTAIRE
à égal concurrent toutes les séries
UN GROS LOT 100,000 UN GROS LOT 200,000
1 LOT de Fr. 20,000 1 GROS LOT de Fr. 50,000
2 lots de 10,000. 20,000 3 lots de 10,000. 30,000
5 — 5,000. 25,000 5 — 5,000. 25,000
10 — 1,000. 10,000 10 — 1,000. 10,000
20 — 500. 10,000 30 — 500. 15,000
150 — 100. 15,000 700 — 100. 70,000
Tous les Lots sont payables en argent
Le montant en est déposé au fur et à mesure du placement des billets à la BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG qui le délivrera aux gagnants.
Les listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement, après chaque tirage, à tous les porteurs de billets.
PRIX DU BILLET : UN FRANC. — Joindre à chaque demande le port de retour
Adresser MANDAT-CARTE ou TRÈS-POSTE à LA SOCIÉTÉ DE LA LOTÉRIE DE FRIBOURG (Bulle)
Il sera délivré 11 billets pour 10 fr.; 22 pour 20 fr.; 33 pour 30 fr.; 44 pour 40 fr.; 55 pour 50 fr., etc.
Toute demande à partir de 10 fr. est expédiée franco par lettre chargée. — CONDITIONS AVANTAGEUSES AUX VENDEURS

Aigrefins à 35 cent. la livre, chez L. & C. BARRAS, vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. 153]

On demande une forte fille de cuisine pour un hôtel de la Gruyère. S'adresser au bureau du journal. 161]

Café

vert, extra fin	5 kg.	fr. 11.40
jaune, gros grains	5	> 11.80
Café perlé, très fin	5	> 12.70
Poires sèches coupées	10	> 4.10
Poires douces	10	> 4.30
Grosses poires	10	> 5.40
Très beaux pruneaux de Turquie	10	> 3.10
Riz première qualité	10	> 3.40
Oignons très beaux	10	> 2.10
AIL	10	> 6.20
Miel de la Havane frais, première qualité	10	> 15.—

Maccaronis, étoiles, etc., de première qualité, en caisses d'origine de 15 kg. environ, le kg. 45 cent.
Des milliers de renouvellements d'ordres fournissent la preuve d'un service consciencieux et soigné. (H773Q) 163
J. Winiger, Boswyl (Argovie).

ZURICH: Diplôme de première classe pour qualité supérieure

EXTRAITS DE MALT DU DR. WANDER

Extrait de malt chimiquement pur. Employé avec succès comme expectorant et antiglaireux dans les affections des voies respiratoires. Ferrugineux. Très efficace contre la faiblesse, l'anémie, la chlorose, le manque d'appétit, etc. Au quin-quina. Tonique par excellence, febrifuge, régénérateur des forces du système nerveux. Vermifuge. D'usage absolu efficace.

Contre la Coqueluche. Guérison presque toujours certaine. Au phos- phate de chaux. Excellent remède contre le rachitisme, la faiblesse et mollesse chez les enfants. Extrait de malt avec pepsine et diastase. Stimule l'appétit et facilite la digest. — Sucre de malt et bonbons de malt. Préparés contre la toux, l'enrouement, l. glaires.

ZURICH: Diplôme de première classe pour qualité supérieure

L. Torche, à Vuadens, achète toujours bois de moule, planches sapin et bois dur. 106]

A louer : Un logement de trois chambres et dépendances, bien situé au 2^e étage et au soleil. S'adresser à Julien POFRET, ébéniste, à Bulle. 115]

On demande un bon domestique pour soigner les chevaux et pour tout faire. S'adresser au bureau du journal. 160]

Gypserie, peinture et décoration. S. Borri & A. Papa, BULLE Travail prompt et soigné. Prix très modérés. 162]

De qualité exquise, les Potages à la minute MAGGI sont en vente, richement assortis, chez Charles Grivet, à Vaulruz.

UN SECRET C'est pour bien des gens un secret de trouver un moyen d'acheter des chaussures bon marché et solides, au lieu de la mauvaise marchandise qu'on paye bien cher. — Le grand magasin de chaussures de R. Hirt, à Lenzbourg, donne toutes les informations nécessaires, un prix courant dans lequel on trouve tous les articles voulus vient de paraître. Qui veut économiser de l'argent s'adresse à la maison Hirt, à Lenzbourg, qui envoie à toutes demandes le prix courant gratuit et franco. 146]

CACAO SOLUBLE Suchard EXCELLENTE QUALITÉ PRÉPARATION INSTANTANÉE Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

2. M. Schneuwly, archiviste QUATORZIÈME A

PRIX DE L'ABONNEMENT Pour la Suisse : 1 an, 10 francs ; 6 mois, 6 francs ; 3 mois, 4 francs ; 1 mois, 1 franc. Etranger, 1 an, 9 francs ; 6 mois, 6 francs ; 3 mois, 4 francs ; 1 mois, 1 franc. payable d'avance. Prix du numéro : 5 centimes. On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE Crises Les économistes minent point rendre les Etats, si leurs aux guerres douanières échanges, à ras l'agriculture. Leur qu'ils auront à lutter de compétitions vicieuses les occuper sont multiples. Faut-il croire à l'argent par l'étalement mulent entre autres plusieurs pays d'Allemagne. Ils réclament le plus exemplifiant sur la où ce dernier système activement dans leurs tendances, à terminer aussitôt que possible gène dans les détails. Il est regrettable venu à rapprocher systèmes monétaires. La modification aurait de des profits à tout. Après la création donna un nouveau été facile, en laissant en ce point, d'intéresser quant à la valeur une unité d'une FEUILLE LA RE